



MODIFICATION #1

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada / Service national de passation de
marchés

Courriel de soumission :

soumissionsest-bidseast@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les
réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par
courrier électronique à toute autre adresse électronique
peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de
25 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs
de transmission. Les courriers électroniques contenant des
liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas
acceptés.

APPEL D'OFFRES (ADO)

Soumission aux : l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la
Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou
incluses par référence dans la présente et aux Appendices
ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici
et sur toute feuille ci-jointe, au(x) prix indiqué(s).

Commentaries :

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur :

Bureau de distribution

Agence Parcs Canada - Registre central
Opérations des approvisionnements
Cornwall, ON

Title-Sujet <u>Réfection des systèmes de services publics du parc national Terra-Nova</u>		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P201-20-0040/A	Date: 26 août 2020	
GETS Reference No. – No de reference de SEAG PW-20-00923175	Client Ref. No. – No. de réf du client. 1716	
Solicitation Closes (YY-MM-DD):		
at – à 14h00	on – le 2020-09-08	Time Zone - Fuseau horaire : EDT - HAE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: Adresser toute demande de renseignements à : Sheldon Lalonde (sheldon.lalonde@canada.ca)		
Telephone No. - No de telephone : 343-585-3836		
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction : See Herein – Voir aux présentes		
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Titale - Titre		
Telephone No. - N° de téléphone: _____		
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____		
Signature		Date

INVITATION À SOUMISSIONNER

MODIFICATION #1

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION:

- 1) La date de clôture a changé à mardi 08 septembre 2020 à 14h00 HAE ;
- 2) Section « IP06 OUVERTURE DES SOUMISSIONS / ÉVALUATION » est supprimé et remplacé par :

IP06 OUVERTURE DES SOUMISSIONS / ÉVALUATION

1. Il n'y aura pas d'ouverture des soumissions en public lors du dépôt de soumissions.
2. Enveloppe 1 - Qualification - Sera ouverte en privé. Cette enveloppe sera ouverte en premier pour évaluer les documents requis. L'évaluation sera faite selon critères obligatoires et critères coté. Cette étape sera franchie seulement si le soumissionnaire satisfait aux exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission. L'enveloppe 2 sera retournée au soumissionnaire.
3. Enveloppe 2 - Prix - L'enveloppe 2 sera évaluée selon les exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.
4. **La soumission recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix sera recommandée pour l'attribution du contrat.**
5. Les résultats des soumissions peuvent être obtenus en contactant l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1.

- 3) Section « IP08 FONDS INSUFFISANTS » est supprimé et remplacé par :

IP08 FONDS INSUFFISANTS

- 1) Si la soumission recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter pendant la phase de construction
 - a) de 15 % ou moins, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté **la soumission recevable** ;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et négocier une réduction équivalente sur le prix offert auprès du soumissionnaire ayant présenté **la soumission recevable**.
 - b) de plus de 15 %, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté **la soumission recevable**;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et inviter les soumissionnaires ayant présenté une soumission conforme lors de l'appel d'offres initial à soumissionner de nouveau.

- 2) Si le Canada décide d'entamer des négociations ou de lancer un nouvel appel d'offres, en application aux sous-alinéas 1)a)(iii) ou 1)b)(iii), les soumissionnaires devront recourir aux mêmes sous-traitants et fournisseurs que dans leur offre initiale.
- 3) Si le Canada choisit de négocier une réduction du prix offert, en application au sous-alinéa 1)a)(iii), et qu'il n'arrive pas à une entente, il pourra exercer l'une des options indiquées aux sous-alinéas 1)a)(i) ou 1)a)(ii).

4) Section « QUALIFICATIONS 4 - PRIX DES SERVICES » est supprimé et remplacé par :

QUALIFICATIONS 4 - PRIX DES SERVICES

Toutes les soumissions renfermant les propositions de prix correspondant aux propositions jugées recevables du fait qu'elles auront obtenu la note de passage de soixante (60) points seront dépouillées à la fin de l'évaluation des aspects techniques.

Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 15 %

Le tableau ci-dessous présente **un exemple** où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de **85/15** à l'égard du mérite technique et du prix, respectivement. Le nombre total de points pouvant être accordé est de 100, et le prix évalué le plus bas est de 45 000,00 \$ (45).

Méthode de sélection - Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (85%) et du prix (15%)				
		Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2	Soumissionnaire 3
Note technique globale		92/100	89/100	75/100
Prix évalué de la soumission		55 000,00 \$	50 000,00 \$	45 000,00 \$
Calculs	Note pour le mérite technique	$92/100 \times 85 = 78.2$	$89/100 \times 85 = 75.65$	$75/100 \times 85 = 63.75$
	Note pour le prix	$45/55 \times 15 = 12.3$	$45/50 \times 15 = 13.5$	$45/45 \times 15 = 15.0$
Note combinée		90,5	89,15	78,75
Évaluation globale		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e

La soumission recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix sera recommandée pour l'attribution du contrat.

TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS